



Astuces solidaires

Publications	2
Où puis-je publier ?	2
Quels sont les formats acceptés ?	2
Quelles sont les tailles maximales de fichier ?	3
Que se passe-t-il si je tague un solidaire ?	4
Le nombre de publications est-il limité ?	4
Combien de temps verra-t-on les publications ?	4
Commentaires	5
Comment afficher ou masquer les commentaires ?	5
Comment afficher une réponse à un commentaire ?	6
Comment trier les commentaires ?	6
Fil d'actualités	7
Que voit-on dans le fil d'actualités général ?	7
Que voit-on dans le fil d'actualités personnel ?	7
Que puis-je faire avec mes publications ?	7
Comment s'affiche les publications d'un groupe dans le fil d'actualités ?	8
Et si je ne veux plus voir une publication d'un autre solidaire ?	8
Je me sens harcelé(e) par une personne,	8

Publications

Où puis-je publier ?

Allez sur votre profil :

<p>Sur ordinateur :</p> <p>Cliquez sur l'icône « Voir mon profil » dans la section « Moi ».</p>  <p>A dark rectangular button with a circular profile picture icon and the text "Voir mon profil" below it.</p>	<p>Sur une tablette ou sur mobile :</p> <p>Cliquez sur le bouton du menu (trois petites barres).</p>  <p>A dark square button with three horizontal white lines representing a menu.</p> <p>Cliquez ensuite sur « Voir mon profil »</p>  <p>A dark rectangular button with a circular profile picture icon and the text "Voir mon profil" below it.</p>
--	---

Ou dans un **groupe public**,

ou sur un **groupe que vous avez rejoint (public ou privé)**

Quels sont les formats acceptés ?

Dans la publication elle-même : texte, emoticon, évitez les caractères spéciaux le plus possible. Nous avons parfois eu des soucis avec eux.

Fichier texte,

➔ docx, zip, rar, pdf, doc, txt

Fichier image,

➔ jpg, png, jpeg, gif

Fichier audio

➔ mp3

Fichier vidéo

➔ mkv, mp4, flv, wav, avi, webm, mov, mpeg

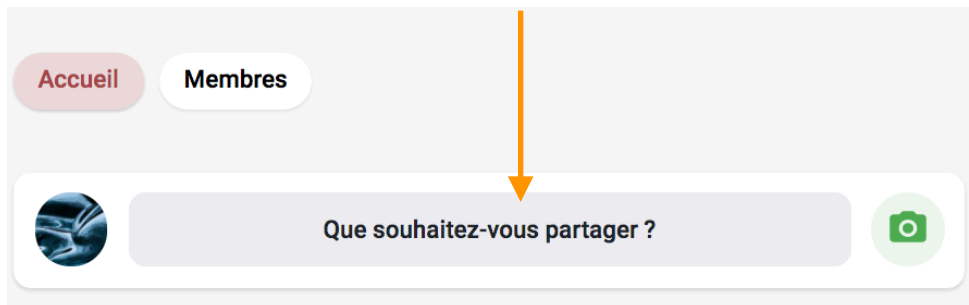
Quelles sont les tailles maximales de fichier ?

Texte introductif de la publication : 1280 caractères maximum. Il y a un décompte de caractères pendant que vous tapez. Le nombre de caractères disponibles restant s'affiche. Si vous faites un copier/coller, et si le nombre total de caractères est supérieur à 1280, votre publication ne passera pas.

Poids maximum de **n'importe quel fichier : 96 Mo** que ce soit une image, un PDF, un audio ou une vidéo. Concrètement, nous n'acceptons que les petites vidéos.

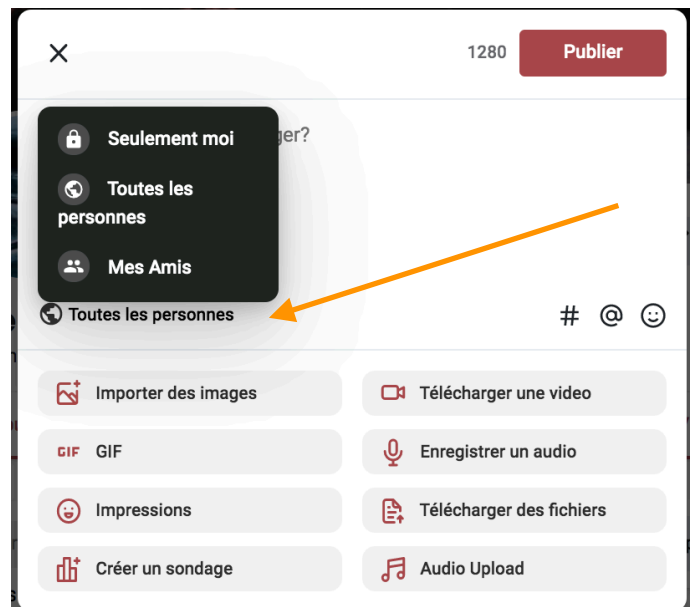
QUEL QUE SOIT CE QUE VOUS VOULEZ PARTAGER :

- * Vous pouvez cliquer à l'intérieur du rectangle grisé « **Que souhaitez-vous partager ?** »,



- * Choisissez les **destinataires** qui verront votre publication :
 - Toutes les personnes (option par défaut)
 - Mes amis
 - Seulement moi

- * **Option** : Ajouter un hashtag #
- * **Option** : Ciblez un/des destinataire(s) en particulier avec @. Commencez à introduire son pseudo. Cliquez sur son pseudo ou sa vignette quand le système vous le propose.



Note : Attention, cependant en taguant, en fonction du destinataire choisi :
la publication apparaîtra sur le fil d'actualités général si vous avez choisi Toutes les personnes,
sur le fil d'actualités de vos amis si vous avez choisi Mes amis
ou seulement vous et la personne taguée si vous choisissez Seulement moi.

Que se passe-t-il si je tague un solidaire dans une publication, dans un commentaire ?

Une partie de la réponse se trouve dans la note ci-dessus pour les publications. Les personnes taguées recevront une notification. Et elles peuvent accéder à la publication ou au commentaire en cliquant sur le @vert dans la notification.

Note : il n'y a pas moyen de taguer un groupe.

Le nombre de publications est-il limité ?

La limitation actuelle est de **5 publications par heure**.

Nous ne voulons pas alourdir le fil d'actualités et donner une visibilité aussi grande que possible aux publications des groupes. Et ceci pour être en cohérence avec les objectifs de la plateforme : *Mettre le virtuel au service des rencontres réelles*. Solidarita n'a pas la vocation d'être une plateforme d'échange d'informations même si c'est ainsi que plusieurs utilisent cet outil mis à votre disposition. Au minimum, nous vous demandons de faire une mise en contexte de l'information partagée et de vous impliquer en disant en quoi cela vous a touché, heurté...

Combien de temps verra-t-on les publications ?

Les publications restent sur votre profil et sur la page d'accueil du groupe.

Cependant, sur les fils d'actualités (général ou personnel), les publications sont masquées après une semaine pour ne pas alourdir la présentation.

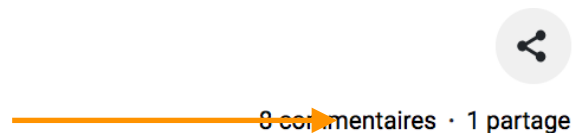
Commentaires

Comment afficher ou masquer les commentaires ?

Au départ, les commentaires ne s'affichent pas. Vous pouvez voir combien il y en a.



Pour les **afficher**, il suffit de cliquer sur le mot commentaire



Voir plus de commentaire



S'ils ne s'affichent pas tous, cliquez sur **Voir plus** de commentaires

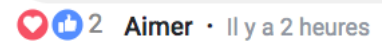
Une autre façon de procéder est de cliquer sur le chevron en haut d'une publication puis sur **Ouvrir dans un nouvel onglet** et là tous les commentaires s'affichent.

- Supprimer la publication
- Enregistrer la publication
- Signaler la publication
- Ouvrir dans un nouvel onglet
- Masquer la publication
- Masquer les publications de

Pour les **masquer**, cliquez de nouveau sur le mot commentaire.

Comment afficher une réponse à un commentaire ?

Pour afficher les réponses à un commentaire, cliquez sur la flèche ou sur le mot Réponses.



2 Aimer · Il y a 2 heures

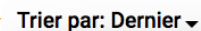
Note : Attention, il y a parfois des ratés pour cette fonctionnalité.



2 Réponses

Comment trier les commentaires ?

Il existe une possibilité de trier les commentaires



Trier par: Dernier ▾

Haut

Dernier

Note : Attention, il y a souvent des ratés pour cette fonctionnalité. Les commentaires disparaissent, une fois que vous avez cliqué sur la sorte de tri que vous voulez.

Fil d'actualités

Que voit-on dans le fil d'actualités général ?

Les publications :

- * De n'importe quel solidaire avec l'audience « Toutes les personnes »
- * D'un groupe public
- * Envoyées à une personne taguée avec l'audience « Toutes les personnes »

Que voit-on dans le fil d'actualités personnel ?

Les publications :

- * D'un solidaire ami avec l'audience « Toutes les personnes » ou « Mes amis »
- * D'un groupe public que j'ai rejoint
- * Des groupes que je suis
- * Des solidaires que je suis

Que puis-je faire avec mes publications ?

Dans un fil d'actualité (ou sur votre profil) si vous cliquez sur le chevron en haut de la publication vous pourrez :

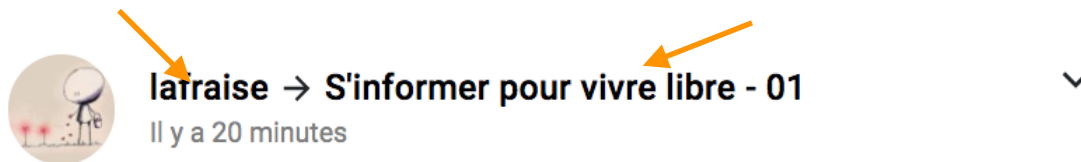
- * Modifier la publication. Le texte pas la pièce jointe s'il y en a une.
- * Supprimer la publication. Parfois nécessaire si vous voulez changer la pièce jointe.
- * Désactiver les commentaires pour la publication
- * Ouvrir dans un nouvel onglet et obtenir l'adresse URL de la publication. Cela peut être utile pour partager à l'intérieur de Solidarita. Une personne qui n'a pas de compte sur Solidarita ne pourra pas ouvrir la page. Elle sera d'abord invitée à créer un compte.



Comment s'affiche les publications d'un groupe dans le fil d'actualités ?

Le pseudo du solidaritaire

le groupe (public)



Et si je ne veux plus voir une publication d'un autre solidaritaire ?

Si une publication vous dérange ou pour toute autre autre raison, vous pouvez la masquer. Elle n'apparaîtra plus sur vos fils d'actualités.

Cliquez sur le chevron en haut à droite d'une publication. Puis sur Masquer la publication.



Je me sens harcelé(e) par une personne, que faire pour ne plus voir ses publications ?

Si vous vous sentez harcelé(e)... et que vous ne voulez plus voir les publications de « Pseudo » ni dans un fil d'actualités ni sur un groupe, prenez n'importe quelle publication de cette personne, cliquez sur le chevron du haut puis sur Masquer les publications de Pseudo

